



Protocole d'intervention entretiens

Madame, Monsieur,

Face au contexte sanitaire sans précédent, nous avons étudié les moyens de prévention à mettre en place, pour envisager des interventions chez nos clients, en garantissant leur sécurité et la sécurité de nos salariés. Nous nous sommes inspirés des recommandations fournies par l'OPPBTB.

Nous vous proposons dans ce document un protocole d'intervention à respecter pour la réalisation de l'entretien annuel de votre poêle.

Ce protocole est rédigé le 14 Avril 2020, avec les connaissances actuelles. Les moyens de prévention pourront évoluer en fonction des connaissances et des consignes gouvernementales à venir. L'évolution pourra être plus ou moins contraignante.

Si vous prenez rendez-vous pour votre entretien, cela vaut acceptation du protocole. Etant entendu que nous adapterons nos pratiques en fonction de l'évolution des contraintes, sans pour cela redemander l'acceptation de nos clients.

Dans le cas où dans les 15 jours qui précèdent notre intervention, des soupçons de symptômes du covid 19 intervenaient dans votre foyer, vous vous engagez à en informer Ambiances Flammes, afin de repousser notre date d'intervention.

De notre côté si un salarié présentait des symptômes de Covid 19, il serait immédiatement mis en arrêt de travail et les interventions prévues seraient décalées.

Voici le Protocole que nous avons imaginé afin de vous garantir un maximum de sécurité tout en réalisant votre entretien. Nous pensons qu'il est important de mettre en place ces gestes barrière lors de nos interventions.

Étape 1 :

Préparation avant notre arrivée :

Le virus étant actif pendant plusieurs heures sur des surface inertes, nous vous demandons de ne pas toucher le poêle 24 heures avant notre arrivée.

Certains meubles doivent être rassemblés par le client avant notre arrivée, afin de pouvoir facilement atteindre l'emplacement du poêle. Prévoir une zone libre de 1m minimum autour de l'emplacement du poêle.

Étape 2 :

Vous accueillez notre technicien en lui ouvrant la porte d'entrée et les portes amenant à l'emplacement du poêle. Ces portes resteront en position ouverte pendant toute la durée de l'intervention.

Afin d'empêcher les croisements entre le technicien et les personnes confinées à votre domicile, nous vous demandons de rester pendant toute la durée de l'intervention dans vos pièces de confinement et de ne pas rester dans la pièce dans laquelle se trouve le poêle.

Si vous avez des animaux domestiques, merci de les confiner à vos côtés. Ceci pour éviter de se retrouver en contact avec notre intervenant.

Étape 3 :

Le règlement de l'intervention devra être préparé avant notre arrivée et déposé sur un meuble à disposition du technicien. L'intervention ne démarrera que si le règlement est présent toujours dans un souci de limiter les échanges entre le client et le technicien.

Exceptionnellement cette année nous ne vous demanderons pas de signer le PV d'intervention toujours dans le souci de limiter les échanges. Votre règlement vaudra pour acceptation de l'intervention.

Par précaution supplémentaire, nous vous demandons de ne pas toucher votre poêle au moins 24 h après l'intervention de notre technicien.

Un protocole interne a été rédigé pour nos techniciens. Ils disposeront de matériel de protection et de nettoyage.

Ils évacueront tous les déchets générés.

Si durant l'intervention nous estimons que le protocole n'est pas respecté, notre technicien quittera votre domicile sans délai.

Si vous acceptez ce protocole, Ambiances Flammes mettra tout en œuvre pour vous satisfaire et vous garantir un maximum de sécurité.

La direction.